BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION METIERS DU SON



Informatique - Multimédia

Objectifs

Le BTS métiers de l'audiovisuel option métiers du son forme notamment des opérateurs de prise de son, des mixeurs et monteurs son, des sonorisateurs, des techniciens d'antenne et des régisseurs son. Au-delà de la prise de son, l'opérateur choisit les éléments sonores existants ou à créer, met en place et règle le matériel, sélectionne les enregistrements conservés et assure le mixage en postproduction. Il peut prendre en charge, outre la prise de son sur les lieux de tournage, la régie son des lieux de spectacle, la prise de son en studio d'enregistrement, la gestion et l'entretien des matériels

Contenus

En plus des enseignements généraux (domaine littéraire et artistique, anglais, économie et gestion, environnement économique et juridique), la formation comporte des enseignements professionnels. Sciences physiques Technologie des équipements et des supports : équipements et câblages sonores, signal audio analogique, chaîne de traitement numérique, microphones, formats et méthodes d'enregistrement audio analogiques, audio numérique, dispositifs de contrôle, réglage et mesure audio … Techniques et mise en oeuvre : matériels de prise de son et de postproduction, support informatique, habillage sonore ; montage et démontage, câblages ; gestion, configuration des réseaux, procédures de transfert de fichiers ; évaluation et contrôle de la conformité (technique, artistique, juridique), mise en oeuvre des matériels de captation et des moyens de diffusion ; montage et agencement des sons, mixage et mastering ; sécurité électrique et prévention des risques

Pré-requis

Avoir un niveau 4 (BAC)

Modalités et délais d'accès à la formation

Projet professionnel validéPossibilité d'entrée tout au long de la session en fonction des attentes du candidat et de son positionnement
Formation sur 1 ou 2 ans

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de périodes en entreprise

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Diplôme Education Nationale de niveau III : BTS

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

Tarif

Nous consulter
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction : 75% (2025)

code RNCP ou RS

RNCP37196

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 09-01-2023

Débouchés et poursuites d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence cinéma et audiovisuel, en licence professionnelle dans les secteurs de l'audiovisuel ou du multimédia ou en écoles spécialisées.

L'emploi se situe dans les secteurs d'activités liées à la production audiovisuelle, cinématographique et de commande, production audio, production multimédia, prestations de service, diffuseurs et radiodiffuseurs, structures culturelles (théâtres, etc.).

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 43
27 Bd Président Bertrand
43000 - Le Puy en Velay

Contact
Stéphanie TAILHANDIER
04.71.09.80.20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE